

## Baies sauvages du Vercors

### Week-end de randonnée à pied (en étoile), nuitée en hôtel\*\*

*Randonnée thématique dans le Vercors à travers une nature foisonnant de fruits sauvages. Au cœur de la forêt domaniale des Coulmes, dans l'harmonie des couleurs automnales, nous partirons à la recherche des fruits sauvages oubliés. Toxiques ou comestibles ? Apprenez à les identifier avec certitude. Nous aborderons leurs utilisations, leurs vertus et les risques. Un week-end de randonnée pour percer les secrets de ces saveurs d'automne mais aussi une petite invitation à découvrir l'histoire humaine d'un site préservé du Vercors. N'attendez plus. Le Massif des Coulmes vous ouvre ses portes !*

### DESCRIPTION DES RANDONNÉES

#### **Randonnée jour 1 : La Lunette (1304 m)**

Vagabondage dans la forêt des Coulmes à la recherche des fruits sauvages. Cheminement en bordure d'un cirque, ménageant de superbes vues sur Mallevall-en-Vercors et les Gorges du Nan. Nous empruntons plusieurs « pas » (appellation locale des cols) dans une forêt de feuillus principalement. Nous profitons aussi de quelques clairières dont l'une s'ouvre sur le Grand Veymont, point culminant du Massif du Vercors. Retour en passant par La Lunette, une curiosité géologique exceptionnelle. Partez à la rencontre d'un site calme et sauvage, chargé aussi d'histoire.

*Dénivelé : montée 320 m, descente 320 m      horaire de marche ≈ 3 h 30*

#### **Randonnée jour 2 : La Goulandière (1060 m)**

Sur l'itinéraire, un couvert forestier varié, des ruines, une grotte préhistorique, des clairières ouvertes... autant de témoignages de la présence de l'homme au cours des âges. La diversité des milieux traversés permet de trouver une multiplicité de fruits sauvages. Vous apprendrez à les connaître et à les reconnaître. Vos yeux seront portés sur les plantes mais aussi sur le paysage. Au sortir de la Goulandière, le belvédère du Ranc offre un remarquable panorama sur la vallée de la Bourne et une partie du Vercors. Une randonnée où vous pourrez découvrir un patrimoine naturel et culturel riche.

*Dénivelé : montée 370 m, descente 370 m      horaire de marche ≈ 4 h*

**Observation** : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (chronologie des randonnées, itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

## DESCRIPTION DU WEEK-END

**DURÉE :** 2 jours / 1 nuit.

**DATES PROPOSÉES :** 11 et 12 septembre 2010  
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes  $\geq 6$  personnes.

**PRIX PAR PERSONNE :** 141 € en chambre de 2 places. Voir rubrique « en option ».

**Prix incluant :** l'encadrement, la demi-pension en hôtel\*\*, les pique-niques du midi, la taxe de séjour.

**Prix n'incluant pas :** les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les transferts allers retours aux points de départ des randonnées, les assurances personnelles.

**En option :** l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour, chambre individuelle (supplément de 15 €).

**CONSTITUTION DU GROUPE :** de 6 à 12 participants maximum.

**NIVEAU REQUIS :** 🦿 facile.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

**ENCADREMENT :** accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

**HÉBERGEMENT ET RESTAURATION :** nuitée en hôtel\*\* avec sauna et piscine extérieure chauffée. Le dîner est l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

**PORTAGE :** sac à dos allégé, contenant uniquement vos affaires personnelles de la journée et votre pique-nique.

**CARTOGRAPHIE :** IGN Top 25, 3235 OT Autrans - Gorges de la Bourne.

## ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (35 à 40 l),
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- un short ou un bermuda,
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- un tee-shirt respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 1,5 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

## ACCUEIL ET ACCÈS

**RENDEZ-VOUS** : le jour 1 à **9 h 30** devant la mairie de Rencurel.

**FIN DE VOTRE SÉJOUR** : le jour 2 en fin d'après-midi à Rencurel.

**ACCÈS** :

**Par le train** : TGV jusqu'à Valence ou Grenoble, ligne TER Valence-Grenoble desservant les gares de St Marcellin et de Vinay, puis taxi.

**Par la route** : A49, sorties « La Baume-d'Hostun » ou « Vinay ». Accès à Rencurel :

- soit par Pont-en-Royans puis les Gorges de la Bourne,
- soit par St Gervais puis la route des Ecouges.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94  
[contact@versantnature.com](mailto:contact@versantnature.com) [www.versantnature.com](http://www.versantnature.com) Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :  
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

## RÉSERVATION

**Inscription à plus de 30 jours du départ** : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **42 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (4,02 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **99 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

**Inscription à moins de 30 jours du départ** : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **141 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (4,02 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

## ANNULATION ET ASSURANCES

**Annulation de notre part de votre séjour** : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

**Annulation de votre part** : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 30 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

**Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE WEEK-END.**